

Référendum
sur l'asile
feuille de signatures en annexe
Signez dès maintenant!

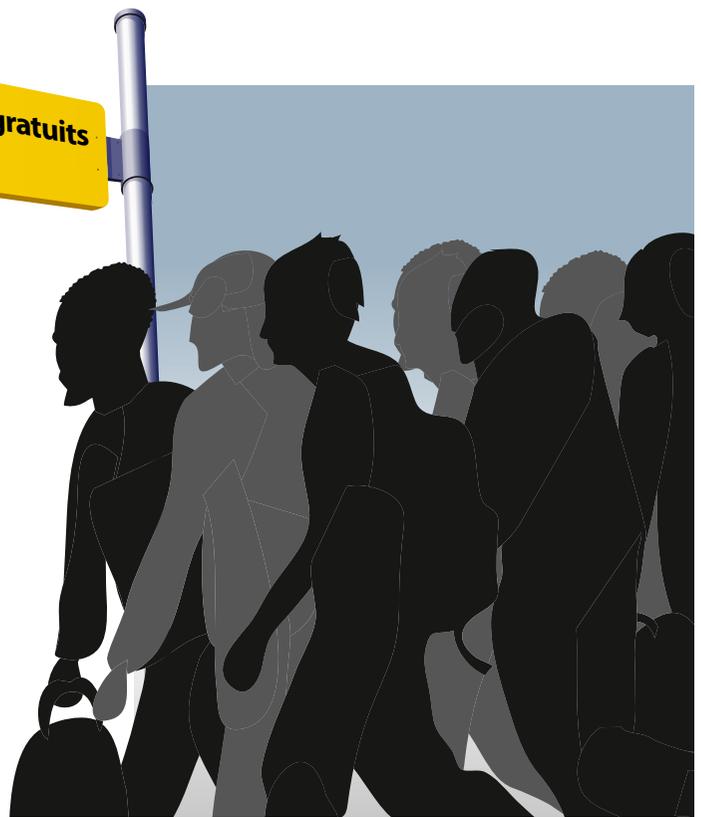
Franc-parler

Le journal de l'Union démocratique du centre

Signez *maintenant* le référendum!



**NON aux
AVOCATS GRATUITS
pour TOUS LES
REQUÉRANTS D'ASILE!**



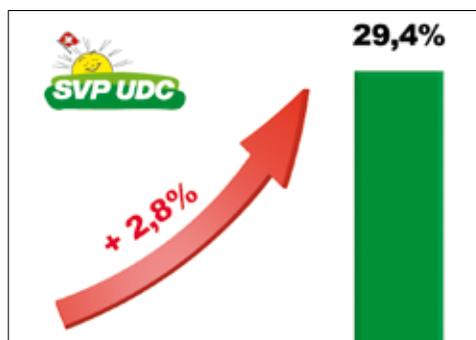
Renvoi des criminels 6-7

L'initiative de mise en œuvre,
pour plus de sécurité.



Résultats des élections 8-9

Progression dans presque tous les
cantons!



Tunnel routier du Gothard 15

OUI au deuxième tube, OUI à plus
de sécurité.



L'UDC dans la presse romande en octobre



Sécuriser les frontières sans attendre!

Le 18 octobre, l'UDC a fêté un succès électoral sans précédent. Je vous remercie de tout cœur pour votre engagement dans la campagne écoulée. La victoire grandiose dans les urnes est un signal fort, dont on ne saurait sous-estimer l'importance. Elle passe cependant après les objectifs à long terme. Les nouvelles majorités au Conseil national doivent être exploitées dans l'intérêt de la Suisse, par exemple en faveur d'une réduction de la bureaucratie, d'une administration fédérale allégée, du maintien d'un marché du travail libéral, de la mise à disposition des moyens nécessaires à la défense nationale, d'un approvisionnement énergétique sûr et abordable ou d'une stabilisation des institutions sociales.

L'Europe est submergée

Nous faisons en outre face à des problèmes très graves. L'Europe est littéralement submergée par une vague migratoire, un véritable exode. Des signaux néfastes et la douteuse « invitation » de la Chancelière Angela Merkel ont des conséquences fatales, subies de plus en plus fortement par la population, de la Grèce au Pôle nord et qui secouent tout un continent. La Suisse est elle aussi touchée plus fortement que la moyenne par les récents événements. Les chiffres de l'asile montrent que la situation devient vite de plus en plus critique. Si la tendance de septembre se poursuit, la Suisse devra gérer au cours des 12 prochains mois plus de 54'000 demandes d'asile, ce qui dépasserait même les chiffres record enregistrés durant la guerre du Kosovo.

Réintroduction des contrôles aux frontières

Le nombre d'entrées illégales sur le territoire augmente de jour en jour. C'est pourquoi l'UDC a réagi dès cet été, réclamant la réintroduction des contrôles aux frontières. Le Parlement ne voulait pas en entendre parler et a rejeté toutes les propositions de l'UDC. Au lieu de cela, il a approuvé une révision de la loi sur l'asile se fondant sur le système Dublin, un échec total, et envoyé des signaux allant totalement dans la mauvaise direction en introduisant notamment des avocats gratuits pour tous les requérants d'asile et la possibilité d'expropriations pour la construction de centres d'asile. L'UDC refuse de suivre le mouvement. Il faut absolument que le peuple ait le dernier mot sur ce point. Je vous remercie de votre aide dans la collecte des signatures nécessaires.

Toni Brunner, conseiller national, président de l'UDC Suisse

L'UDC est prête à assumer des responsabilités gouvernementales supplémentaires

Près de 30% des citoyennes et des citoyens ont voté le 18 octobre pour l'UDC, donc pour une politique claire et nette. L'UDC est prête à assumer des responsabilités supplémentaires au gouvernement national, comme le lui demandent d'ailleurs régulièrement les autres partis politiques. A côté d'Ueli Maurer qui se met à disposition pour une nouvelle législature, l'UDC nommera au moins un autre candidat en vue des élections générales au Conseil fédéral du 9 décembre.

par Adrian Amstutz, conseiller national, chef du groupe parlementaire UDC, Sigriswil (BE)



Nous devons désormais nous concentrer sur la nouvelle législature et les choix importants qu'elle imposera de faire.

L'UDC s'est toujours engagée pour un système dans lequel les trois partis comptant le plus de suffrages ont droit à deux sièges au gouvernement national alors que le siège restant revient au quatrième parti par le nombre de ses électeurs. Les partis peuvent ainsi, conformément à leur force, assumer dans l'exécutif leurs responsabilités et faire valoir les positions de leurs électrices et électeurs au gouvernement et dans l'administration.

Immigration et UE

Nous devons désormais nous concentrer sur la nouvelle législature et les choix importants qu'elle imposera de faire. La sauvegarde de l'indépendance et de l'autodétermination de la Suisse

en fait partie. Il faut absolument empêcher que la Suisse soit contrainte, par le biais d'un accord-cadre, de reprendre du droit UE et de se soumettre à des juges étrangers. En outre, il faut veiller à faire appliquer le mandat donné par le peuple concernant la gestion de l'immigration. Au niveau des votations populaires, nous devons nous battre pour le renvoi des étrangers criminels et pour le référendum contre les avocats gratuits.

La sécurité en Europe s'est considérablement dégradée ces derniers mois en raison de l'immigration massive de réfugiés de la guerre ainsi que de migrants économiques et sociaux d'une part, à cause des événements guerriers à quelques heures d'avions seulement

de la Suisse, d'autre part. Dans ces conditions, il est irresponsable de proposer, comme le fait le Conseil fédéral, des économies au niveau de la sécurité. L'armée a besoin d'au moins 5 milliards de francs par an pour remplir sa mission. Voilà la seule manière de financer le développement projeté de l'armée et de lui permettre éventuellement de soutenir le Corps des gardes-frontière dans la surveillance des frontières nationales.

«Ce système qui a apporté une grande stabilité politique à la Suisse ne doit pas être abandonné à la légère.»

L'UDC s'engagera de surcroît pour que la Suisse bénéficie à l'avenir également d'un approvisionnement énergétique sûr et financièrement supportable et pour réduire le flot de nouvelles réglementations. Dans la perspective de la votation populaire du mois de février prochain, nous soutiendrons en outre la construction d'un tunnel de réfection au St-Gothard.

Celles et ceux qui continuent d'ignorer l'UDC, et avec elle les problèmes brûlants que rencontre la Suisse, nuisent à notre pays. Ils compromettent les meilleures traditions helvétiques et un système qui a fait ses preuves.

4 Référendum sur l'asile

Les avocats gratuits sont inutiles et injustes

La révision de la loi sur l'asile introduit une représentation juridique inconditionnelle et gratuite (avocats gratuits) pour tous les requérants d'asile, et ce, pendant toute la durée de la procédure d'asile. Il est prévu que l'avocat gratuit participe déjà à la procédure préalable et aux auditions relatives aux motifs d'asile, dépose des observations écrites au sujet d'un projet de décision d'asile négative et puisse ensuite former recours contre une telle décision.

Certes, la Constitution suisse garantit expressément le droit à une assistance judiciaire gratuite (art. 29 al. 3 Cst.). Il s'agit toutefois essentiellement de garantir l'accès aux tribunaux/autorités en libérant la personne des frais de procédure et cette possibilité a toujours été subordonnée à des conditions concrètes. Outre le manque de moyens financiers de la personne concernée, il fallait en tous les cas que l'affaire présente une certaine complexité et que la procédure ne soit pas

d'emblée dénuée de chances de succès, condition que nombre de procédures d'asile ne sauraient remplir. Dans le domaine de l'asile, il n'était jusqu'à présent question d'avocats gratuits que dans les procédures de recours (contestation d'une décision d'asile négative), mais pas dans la procédure d'asile en tant que telle. Cette réglementation respectait tous les principes de l'État de droit. L'introduction du droit inconditionnel à un avocat gratuit place donc les requérants d'asile dans une situation

plus favorable que celle du reste de la population suisse.

«L'introduction du droit inconditionnel à un avocat gratuit place les requérants d'asile dans une situation plus favorable que celle du reste de la population suisse.»

...inefficaces et chers

Les avocats gratuits sans conditions pour tous les requérants d'asile et durant l'ensemble de la procédure d'asile sont non seulement injustes et superflus, mais engendrent aussi des surcoûts inutiles pour les contribuables. Dans le même temps, ils accroissent l'attrait de la Suisse pour les candidats à l'asile. L'industrie de l'asile serait la seule à en profiter. Il y a lieu de craindre un grand nombre de recours inutiles, ce qui irait diamétralement à l'encontre du but d'amélioration de l'efficacité dans la procédure d'asile. Autant de raisons de soutenir le référendum lancé par l'UDC contre la révision de la loi sur l'asile.



Le développement des chiffres de l'asile montre que la situation de la Suisse se dégrade rapidement. En reprenant les chiffres de septembre pour les 12 prochains mois, la Suisse devra faire face à plus de 54'000 demandes d'asile. C'est encore plus élevé que les chiffres enregistrés lors de la guerre du Kosovo.

*Manfred Bühler,
conseiller national élu,
avocat, Cortébert (BE)*



Exproprier pour loger des réfugiés – et puis quoi encore?

feuille de
signatures en annexe
**Signez dès
maintenant!**

La révision de la loi sur l'asile prévoit le remplacement de la procédure ordinaire de permis de construire par une procédure centraliste d'approbation de plans. Celle-ci inclut la possibilité de procéder à des expropriations afin d'ériger de tels centres d'asile fédéraux. En tant que président de l'association de propriétaires HEV Schweiz, je suis hautement préoccupé par cet article sur l'expropriation.

La loi sur l'asile révisée habilite en son article 95b le Département fédéral de justice et police (DFJP) à requérir, « au besoin », l'expropriation. Elle introduit ainsi non seulement une procédure d'approbation de plans à gestion centralisée, mais donne en plus au DFJP la compétence d'exproprier. Le DFJP s'octroie ainsi les pleins pouvoirs. Il est requérant, autorité d'approbation et force exécutive de la procédure d'expropriation. Les cantons et les communes ont de moins en moins voix au chapitre et la législation actuelle en matière de constructions est ainsi vidée de sa substance.

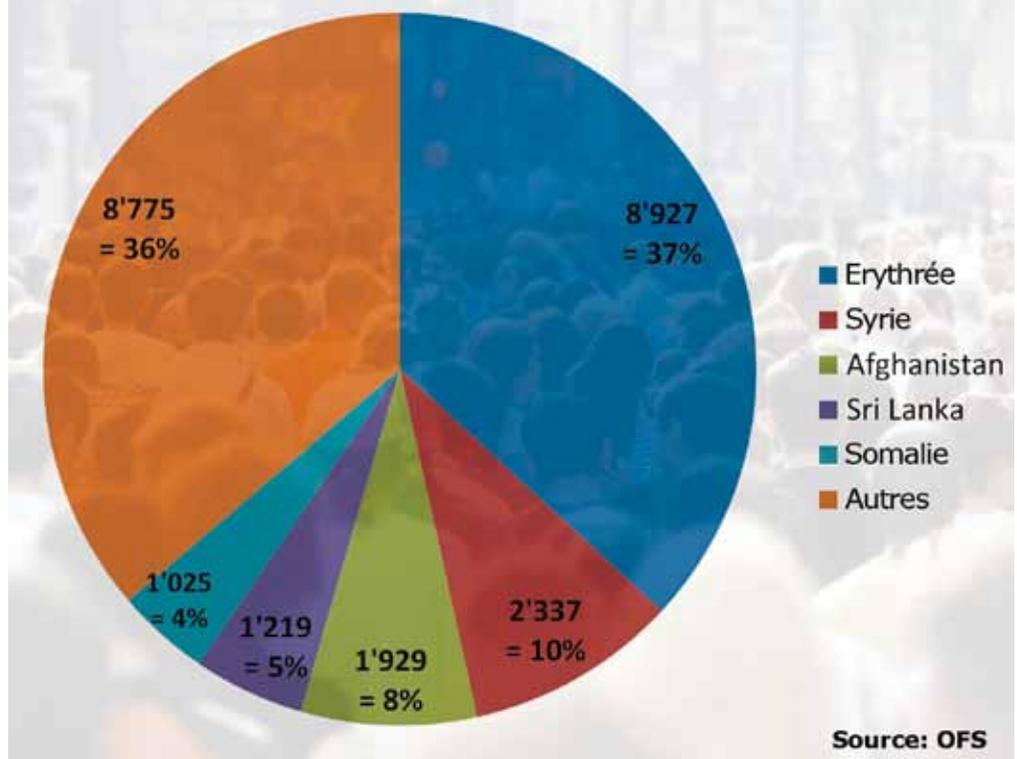
Expropriations inacceptables au profit de centres d'asile

Cette réduction massive de la garantie de propriété et limitation de l'autonomie des cantons et communes est absolument inacceptable. La Constitution suisse garantit la propriété en son art. 26. La législation sur l'expropriation implique nécessairement une grave atteinte à la pro-

« Cette réduction massive de la garantie de propriété et limitation de l'autonomie des cantons et communes est absolument inacceptable. »

priété. Le droit d'expropriation ne doit donc être exercé qu'avec la plus grande retenue. On ne saurait tolérer que

Demandes d'asile janvier-septembre 2015



Malgré les flux migratoires provenant de la zone de guerre syrienne, la majorité des demandes d'asile en 2015 proviennent toujours d'Erythrée.

l'État dessaisisse de leurs biens des propriétaires immobiliers suisses afin d'apporter une solution à la problématique de l'asile.

Pour moi, il est clair que la légitimation légale des expropriations aura pour conséquence l'application effective de cet article. Il faut l'empêcher. La collaboration avec des acteurs privés doit toujours se fonder sur une base volontaire.

Protéger la propriété privée

Je suis résolument opposé à tout type

de mesures coercitives à l'encontre des propriétaires immobiliers. Tel qu'il est prévu, l'art. 95b LAsi porte atteinte à l'essence de la propriété privée. Il franchit une limite qui ne doit pas être franchie. C'est pourquoi je soutiens le référendum contre le projet de loi sur l'asile.

Hans Egloff,
conseiller national,
président HEV Schweiz,
Aesch (ZH)



L'initiative de mise en œuvre, pour plus de sécurité

C'est écrit noir sur blanc. La Berne fédérale refuse de mettre en œuvre l'initiative sur le renvoi conformément à la volonté du peuple. L'adaptation de loi décidée par le Parlement n'apportera aucune plus-value en pratique, mais ne fera que cimenter la pratique laxiste en matière de renvois. Heureusement, l'UDC l'a compris à temps. Nous permettons aux citoyens de corriger le cap en votant oui à l'initiative de mise en œuvre le 28 février 2016.

Conséquence du refus de mettre en œuvre la volonté populaire

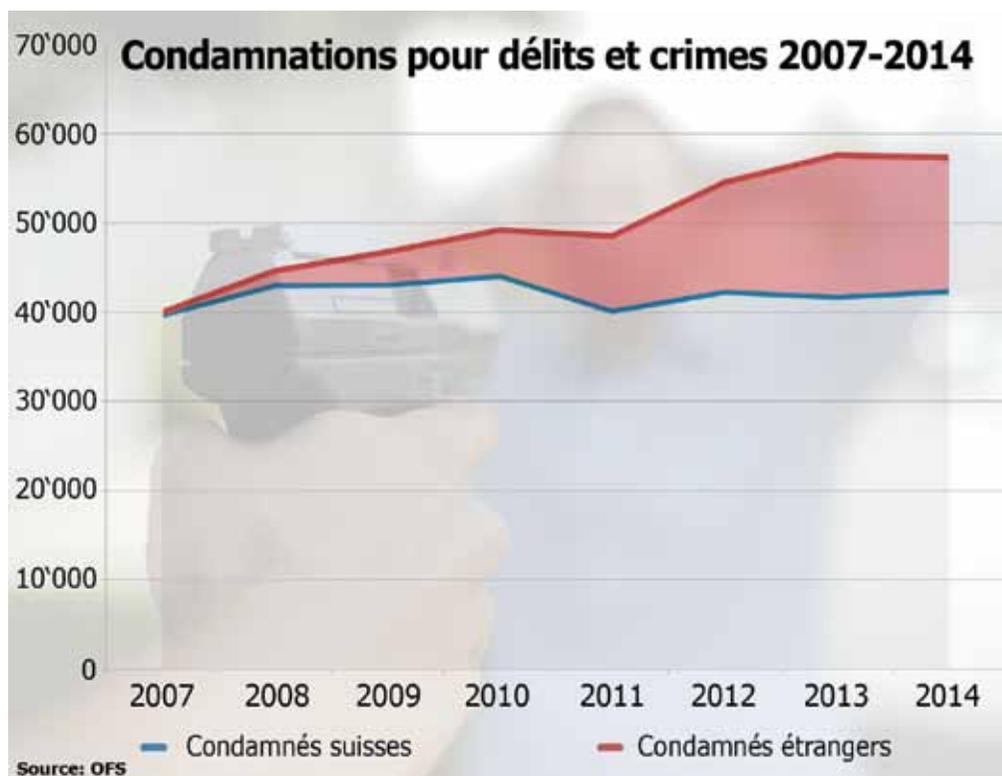
L'initiative populaire « pour le renvoi des criminels étrangers (initiative sur le renvoi) » a été acceptée le 28 novembre 2010 à la double majorité du peuple et des cantons. Sans attendre, la Berne fédérale, prétextant comme à son habitude des obligations internationales, a usé de mille stratagèmes pour empêcher la mise en œuvre de cette disposition constitutionnelle. L'UDC a réagi immédiatement, par deux mesures essentielles :

1. le lancement de l'initiative de mise en œuvre (qui règle en détail la façon de mettre en œuvre l'initiative sur le renvoi et qui a l'avantage d'être directement applicable);

2. la constitution d'un groupe de travail chargé de préparer l'initiative populaire « Le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination) », qui exige que toutes les dispositions constitutionnelles puissent à l'avenir être appliquées conformément à la volonté du peuple.

Loi de mise en œuvre défendue par la majorité du Parlement

Le processus de mise en œuvre de l'initiative sur le renvoi a traîné en longueur et, surtout, abouti à un résultat insatisfaisant. Contre la volonté de l'UDC, le Parlement a adopté le 20 mars 2015 un projet en vue de la mise en œuvre qui n'est absolument pas fidèle à l'esprit de l'initiative sur le renvoi. Il permet de renoncer à l'expulsion même pour les in-



Celui qui ne respecte pas nos règles doit quitter la Suisse. Une pratique d'expulsion conséquente a un effet préventif et veille à ce que le taux de criminalité des étrangers diminue. Cela conduit à plus de sécurité.

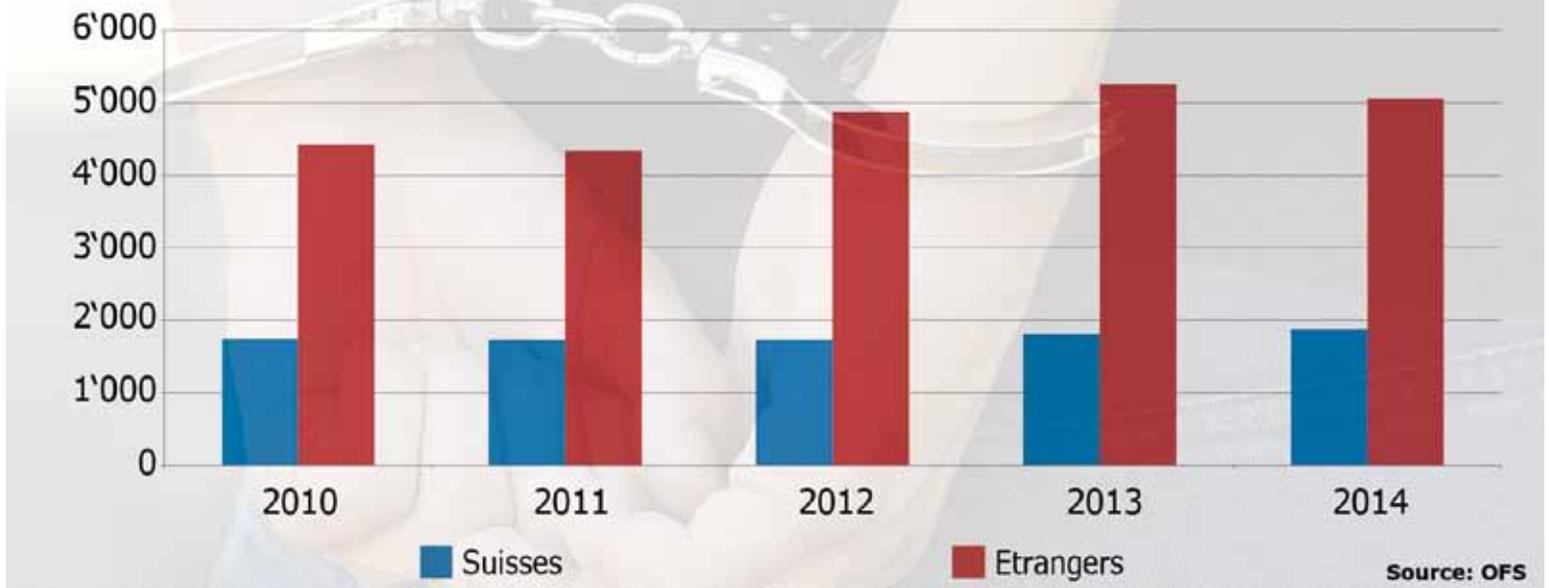
fractions les plus graves, telles que l'assassinat, le viol et le vol avec violence, « lorsque celle-ci mettrait l'étranger dans une situation personnelle grave ». De surcroît, les offices de la migration seraient liés par de telles décisions du tribunal pénal, et donc pratiquement forcés d'octroyer une prolongation du titre de séjour, lorsque les juges pénaux renoncent à une expulsion du territoire malgré la condamnation. Une telle réglementation dénote un mépris total de la volonté du peuple. Heureusement que l'UDC s'en est aperçue à temps et a déposé en un temps record l'initiative de mise en œuvre.

Contenu de l'initiative de mise en œuvre

L'initiative de mise en œuvre reprend les revendications de l'initiative sur le renvoi et les précise afin d'en permettre l'application :

- Les personnes condamnées pour l'un des actes punissables suivants, notamment, doivent être renvoyées quelle que soit la quotité de la peine prononcée à leur encontre : meurtre, assassinat, viol, lésions corporelles graves, vol en lien avec une violation de domicile (cambriolage), traite d'êtres humains, prise d'otages, brigandage et infractions graves à la loi sur les stupéfiants.

Détenus: emprisonnement, début anticipé de la peine, détention préventive, en attente d'expulsion



Les criminels étrangers expulsés ne pourront plus commettre d'infraction en Suisse; le nombre d'infractions va donc drastiquement diminuer.

• En outre, quelle que soit la quotité de la peine, les personnes ayant des antécédents judiciaires et condamnées pour l'une des infractions suivantes, notamment, doivent elles aussi être renvoyées : lésions corporelles simples, violences et menaces contre des fonctionnaires, incendie volontaire, séquestration et enlèvement.

L'initiative de mise en œuvre respecte ainsi le principe de proportionnalité et opère une distinction entre infractions graves, récidivistes et auteurs sans antécédents.

Ce que change l'initiative en pratique

Le 8 novembre 2008, le Grec Neki T. et deux de ses amis se sont lancés dans une course automobile illégale à Schönenwerd (SO). Le trio a traversé la localité à des vitesses de 116 à 129 km/h. Neki T. a alors percuté de plein fouet un véhicule qui bifurquait correc-

tement. Le conducteur et la passagère avant de ce véhicule ont été blessés. La jeune femme sur la banquette arrière,

Législation inapte d'application, à l'art. 66a al. 2 CP:

Le juge peut exceptionnellement renoncer à une expulsion lorsque celle-ci mettrait l'étranger dans une situation personnelle grave et que les intérêts publics à l'expulsion ne l'emportent pas sur l'intérêt privé de l'étranger à demeurer en Suisse. A cet égard, il tiendra compte de la situation particulière de l'étranger qui est né ou qui a grandi en Suisse.

une Suissesse de 21 ans, a perdu la vie. Le tribunal pénal soleurois a condamné le Grec en mars 2012 à six ans de détention pour, entre autres, homicide volontaire (par dol éventuel). Suite à cela, le service cantonal des migra-

tions a révoqué le 9 décembre 2013 l'autorisation de séjour de l'individu, révocation confirmée par le Tribunal cantonal soleurois le 10 mars 2014. Or, par un arrêt du 2 juillet 2015, le Tribunal fédéral a annulé la décision cantonale. Il estime que le Grec ne commettra plus d'infractions et cite la libre-circulation avec l'UE.

Telle qu'elle est proposée, la législation d'application de l'initiative sur le renvoi n'empêche en rien la répétition de telles décisions judiciaires erronées. Seule l'initiative sur le renvoi conduirait dans un tel cas inévitablement à l'expulsion.

Peter Föhn,
conseiller aux Etats,
Muotathal (SZ)

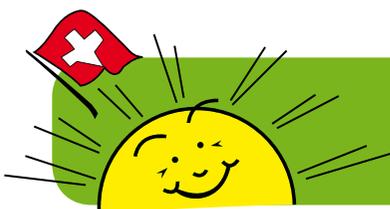


L'UDC n'est pas parvenue à imposer ses revendications claires au Parlement (notamment la suppression de la clause de rigueur) lors des débats concernant l'initiative sur le renvoi.

C'est maintenant au peuple et aux cantons d'en décider !

Le 28 février 2016, votez OUI à l'initiative fédérale «pour le renvoi effectif des étrangers criminels (initiative de mise en œuvre)».

www.initiative-de-mise-en-oeuvre.ch



Progression dans pres

Lors des élections du conseil national, l'UDC est parvenue à renforcer sa position, passant de 26,6% à 29,4% de l'électorat. Jamais aucun parti n'a réussi à conquérir une part aussi large des électeurs depuis l'introduction de la proportionnelle en 1919. Cela représente une progression de 92'279 électeurs, soit de 648'675 à 740'954. Les 65 sièges à la Chambre basse sont eux aussi un record. Tous les sièges au Conseil des États ont été conservés.

L'UDC a non seulement réalisé un résultat record au niveau suisse, mais aussi atteint des scores historiques dans de nombreux cantons. Des sièges au National ont ainsi été remportés pour la première fois à Uri et dans le Haut-Valais. Dans les cantons traditionnellement catholiques de Lucerne et de Fribourg, l'UDC devient pour la première fois le parti le plus fortement représenté.

92'279 nouveaux électeurs

L'UDC réalise dans l'ensemble de la Suisse une augmentation de 2,8%. Dans les cantons de Schaffhouse, Schwyz, Thurgovie et Argovie, elle a

atteint une part de 38% et plus. Le nombre d'électeurs UDC est ainsi passé de 648'675 à 740'954 (+92'279). L'UDC canton de Schwyz et canton de Fribourg ont chacune vu leur nombre d'électeurs augmenter de plus de 20%.

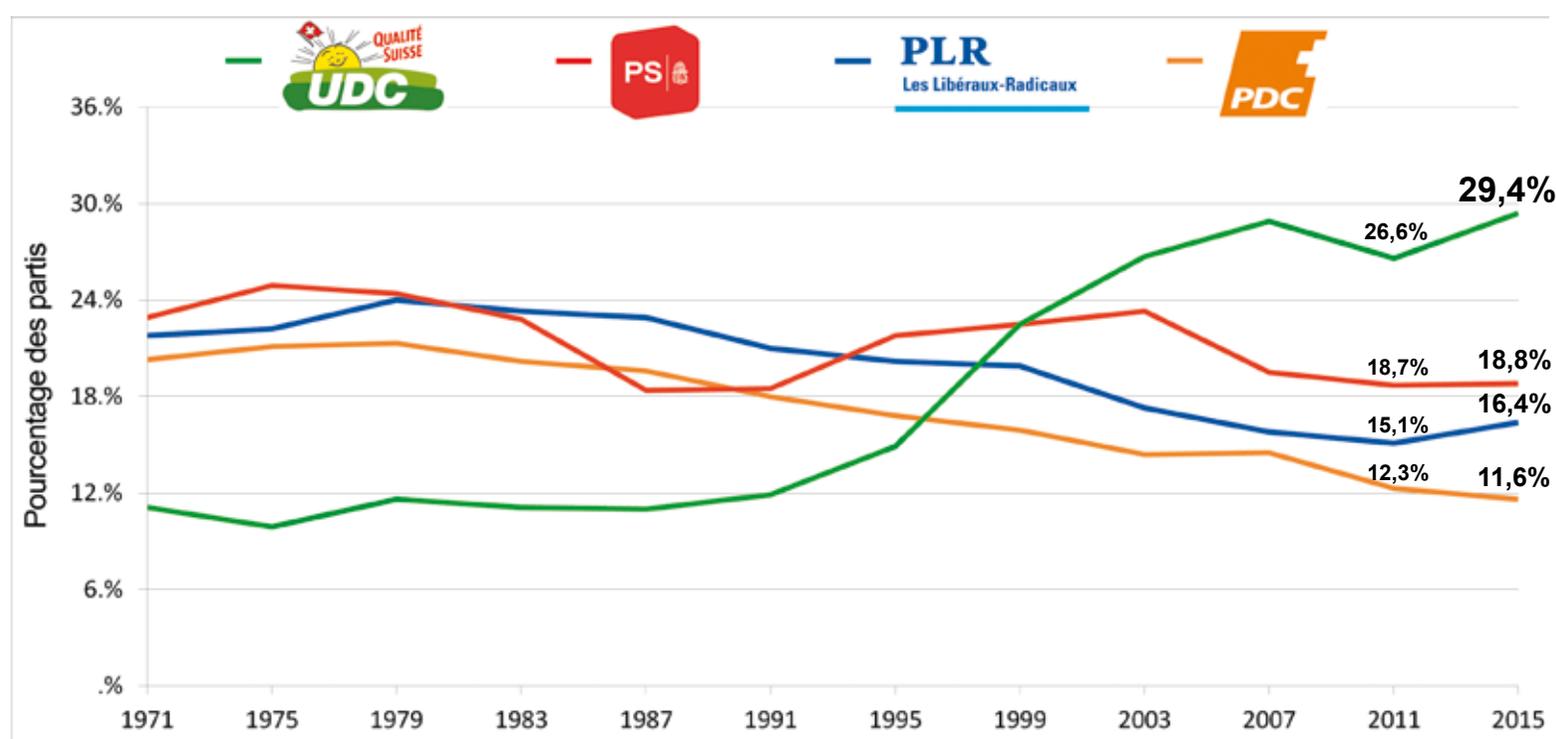
Au Conseil national, l'UDC gagne 11 sièges et occupe désormais 65 sièges. Au Conseil des États, elle conserve ses cinq sièges. Si l'on y ajoute les deux représentants réélus de la LEGA et du MCG, ainsi que l'indépendant Thomas Minder, on peut s'attendre à un groupe parlementaire de 74 membres. Le groupe UDC dispose conjointement avec le PLR d'une courte majorité au Conseil

national et espère une bonne collaboration avec une partie du groupe PDC sur les questions importantes de l'abandon du nucléaire, de la réduction de la démocratie, de la politique financière et fiscale, ainsi que de la prévoyance professionnelle 2020.

Plus entrepreneuriale et plus jeune

D'une part, de nombreux entrepreneurs et représentants des arts et métiers ont été élus, ce qui accroît la compétence économique de la fraction. D'autre part, il est pertinent de relever que non moins de huit des nouveaux conseillers et conseillères nationaux appartiennent à la génération des moins de 40 ans.

Force électorale 1971 – 2015



Les Suissesses et les Suisses ont une nouvelle fois fait confiance à l'UDC en la plaçant pour la cinquième fois de suite depuis 1999 en tête de tous les partis suisses.

isque tous les cantons

Force électorale de l'UDC dans les cantons lors des élections au Conseil national

	2011	2015	+/-
Suisse	26.6	29.4	2.8
Canton de Zurich	29.8	30.7	0.9
Canton de Berne	29.0	33.1	4.1
Canton de Lucerne	25.1	28.5	3.4
* Canton d'Uri	-	44.1	44.1
Canton de Schwytz	38.0	42.6	4.6
* Canton d'Obwald	43.1	34.5	-8.6
* Canton de Nidwald	45.2	82.8	37.6
● Canton de Glaris	-	-	0.0
Canton de Zoug	28.3	30.5	2.2
Canton de Fribourg	21.4	25.9	4.5
Canton de Soleure	24.3	28.8	4.5
Canton de Bâle-Ville	16.5	17.6	1.1
Canton de Bâle-Campagne	26.9	29.8	2.9
Canton de Schaffhouse	39.9	45.3	5.4
* Canton de Appenzell R. Ext.	30.5	36.1	5.6
● Canton de Appenzell R. Int.	-	-	0.0
Canton de Saint-Gall	31.5	35.8	4.3
Canton des Grisons	24.5	29.7	5.2
Canton d'Argovie	34.7	38.0	3.3
Canton de Thurgovie	38.7	39.9	1.2
Canton du Tessin	9.7	11.3	1.6
Canton de Vaud	22.9	22.6	-0.3
Canton du Valais	19.7	22.1	2.4
Canton de Neuchâtel	21.4	20.4	-1.0
Canton de Genève	16.0	17.6	1.6
Canton du Jura	15.5	12.8	-2.7

Evolution du nombre d'électeurs de l'UDC lors des élections au Conseil national

	2011	2015	+/-
	648'675	740'954	92'160
	122'395	131'246	8'851
	103'667	117'250	13'583
	32'757	38'807	6'050
	0	6409	6'409
	18'047	23'147	5'100
	6'739	5'227	-1'512
	8'060	13'380	5'320
	0	*	*
	11'058	11'900	842
	18'515	23'584	5'069
	21'433	25'152	3'719
	9'191	9'842	651
	23'878	25'927	2'049
	11'726	14'057	2'331
	5'312	6'394	1'082
	-	*	*
	45'239	52'133	6'894
	14'616	18'016	3'400
	64'965	75'216	10'251
	28'175	30'456	2'281
	10'880	13'147	2'267
	38'633	40'650	2'017
	24'147	27'844	3'697
	9'850	9'293	-557
	16'093	18'302	2'209
	3'418	3'574	156

* Uri, Obwald, Nidwald et Appenzell Rhodes-Extérieures sont des cantons à système majoritaire avec un seul siège à pourvoir. Par conséquent la force du parti y est difficile à définir.

● L'UDC ne s'est pas présentée aux élections dans les cantons de Glaris et d'Appenzell Rhodes-Intérieures (il s'agit également de cantons à système majoritaire avec un seul siège à pourvoir).

Présentation des 25 nouveaux conseillers nationaux



Argovie



Thomas Burgherr

1962, Wiliberg
entrepreneur
député
président UDC AG



Andreas Glarner

1962, Oberwil-Lieli
entrepreneur
député



Appenzell R. Ext.



David Zuberbühler

1979, Herisau
entrepreneur
fabrique de chaussures
député



Berne



Manfred Bühler

1979, Cortébert
avocat
député



Erich Hess

1981, Bern
entrepreneur
député



Werner Salzmännli

1962, Mülchi
ingénieur agricole
président UDC BE



Bâle-Campagne



Sandra Sollberger

1973, Bubendorf
dipl. fédéral
de peinture,
gérante, présidente
de commune



Fribourg



Pierre-André Page

1960, Châtonnaye
maître agriculteur
député

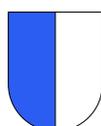


Grisons



**Magdalena Martullo-
Blocher**

1969, Meilen ZH
entrepreneuse
EMS Chemie AG



Lucerne



Franz Gräter

1963, Eich
entrepreneur
green.ch AG
député
président UDC LU

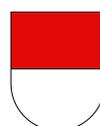


Saint-Gall



**Barbara Keller-
Inhelder**

1968, Jona
directrice-générale
députée



Soleure



Christian Imark

1982, Fehren
gestionnaire clientèle
député



Schwytz



Marcel Dettling

1981, Oberiberg
agriculteur
député



Tessin



Marco Chiesa

1974, Lugano
économiste
député



Uri



Beat Arnold

1978, Schattdorf
conseiller d'Etat
dipl. ingénieur civil



Vaud



Michaël Buffat

1979, Vuarrens
cadre bancaire
député



Jacques Nicolet

1965, Lignerolle
maître agriculteur
député

**L'UDC compte désormais
65 sièges au Conseil national,
soit une progression de 11
sièges!**



Argovie	+1
Appenzell R. Ex.	+1
Berne	+1
Fribourg	+1
Grisons	+1
Lucerne	+1
Schwytz	+1
Saint-Gall	+1
Uri	+1
Valais	+1
Zurich	+1
<hr/> Suisse	<hr/> +11



Valais



Jean-Luc Addor

1964, Savièse
avocat, député
conseiller communal



Franz Ruppen

1971, Naters
avocat et notaire
député
conseiller communal



Zurich



Roger Köppel

1965, Küsnacht
journalise
rédacteur en chef
Weltwoche



Barbara Steinemann

1976, Watt
juriste
députée



Mauro Tuena

1972, Zürich
informaticien
député
conseiller communal



Hans-Ueli Vogt

1969, Zürich
Dr. prof. de droit
député



Bruno Walliser

1966, Volketswil
maître ramoneur
député, président
de commne



Claudio Zanetti

1967, Gossau
juriste
député

Non à l'initiative «Pas de spéculation sur les denrées alimentaires»

La question primordiale est la suivante : l'acceptation de cette initiative des jeunes socialistes va-t-elle améliorer la situation dans les pays dont la population souffre régulièrement de la faim? La réponse est bien évidemment non.

par Guy Parmelin, conseiller national, vice-président du groupe, Bursins (VD)

Les faits démontrent clairement que la hausse du prix des matières premières agricoles ne peut pas être attribuée à un seul facteur et en tous les cas pas à une éventuelle spéculation. Les aléas climatiques, l'insécurité dans des zones de production, les changements d'habitudes alimentaires, l'augmentation considérable de la population à nourrir dans les pays émergents sans oublier la raréfaction des terres cultivables sont les causes essentielles de la fluctuation des prix des denrées agricoles.

Déséquilibre entre l'offre et la demande

Dans les années 2007 et 2008, le blocage des exportations par des pays tels l'Inde, qui voulaient assurer en priorité l'approvisionnement de leur propre population a ajouté encore plus d'instabilité sur les marchés; des stocks plus bas que la moyenne ont achevé de pousser les prix mondiaux à la hausse avec les conséquences que l'on connaît, particulièrement dans les pays fortement dépendants des importations. Il n'y a donc pas eu spéculation, mais bien déséquilibre entre l'offre et la demande. Ce n'est donc pas en changeant la Constitution suisse que ce problème d'adéquation va être résolu !

L'initiative n'apporte donc de toute évidence aucune solution à un prob-



Les aléas climatiques, l'insécurité dans des zones de production, l'augmentation considérable de la population sans oublier la raréfaction des terres cultivables sont les causes essentielles de la fluctuation des prix.

lème grave et lancinant qui est celui d'améliorer l'accès de millions de personnes à une alimentation suffisante.

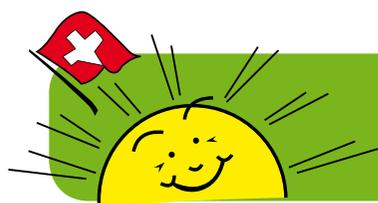
En revanche, elle va avoir des conséquences importantes dans notre pays car elle s'attaque directement aux acteurs du commerce international des dérivés agricoles établis en Suisse.

De plus, l'initiative ferait augmenter l'insécurité concernant l'évolution des conditions-cadre économiques dans notre pays et enverrait un signal négatif pour l'ensemble de la place économique suisse. Notre pays s'engage toujours plus pour améliorer les infrastructures dans les pays

qui souffrent de pénuries chroniques. Routes, voies de chemin de fer, bâtiments permettant de stocker les denrées agricoles dans de bonnes conditions en limitant les pertes, voilà où doit porter l'effort principal.

Nons-sens total

Cette initiative n'est même pas une fausse bonne idée, mais elle est bien un non-sens total. Elle apporte une fois de plus la preuve que les recettes socialistes en matière économique sont à côté de la plaque puisqu'elle rate l'objectif principal qui est de lutter contre la pauvreté et la malnutrition chronique dans le monde. Il faut donc voter NON à ce texte sans état d'âme.



Lors de l'assemblée du 31 octobre, les délégués de l'UDC Suisse ont par 311 voix contre 2 clairement refusé le texte de l'initiative populaire «Pas de spéculation sur les denrées alimentaires».

La sécurité nécessite des frontières

L'assemblée des délégués de l'UDC Suisse du 31 octobre 2015 à Villeneuve (VD) a accueilli plus de 550 participants. Après une brève analyse des élections fédérales, Ueli Maurer a tenu un discours sur la situation sécuritaire dans notre pays et a recueilli des applaudissements nourris. Aussi, la conseillère nationale Céline Amaudruz a rappelé l'importance du référendum contre des avocats gratuits pour tous les requérants d'asile. Dans l'après-midi, les délégués ont débattu de l'initiative populaire des jeunes socialistes «Pas de spéculation sur les denrées alimentaires». Celle-ci a été clairement rejetée par 311 voix contre 2.



«La solution que propose le parti est un meilleur contrôle aux frontières. Comme le système Schengen de l'UE ne fonctionne plus, la Suisse doit assurer la sécurité de ses frontières elle-même.»

UELI MAURER, CONSEILLER FÉDÉRAL,
CHEF DU DDPS

«Ces élections ont apporté la preuve que les citoyens exigent de l'UDC qu'elle s'engage contre le rattachement à l'UE, pour limiter l'immigration, pour expulser les criminels étrangers et pour des impôts modérés.»

CLAUDE-ALAIN VOIBLET, VICE-PRÉSIDENT DE L'UDC SUISSE,
CHEF DE CAMPAGNE POUR LA SUISSE ROMANDE



«Je crois que si la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga avait voulu faire venir en Suisse le plus grand nombre de migrants, elle ne s'y serait pas prise différemment. Seul un référendum permettra de stopper la politique de Simonetta Sommaruga et de la majorité de centre-gauche du parlement.»

CÉLINE AMAUDRUZ, CONSEILLÈRE NATIONALE



Un Gothard sûr pour toute la Suisse.

Le tunnel routier à un tube du Gothard doit être fermé pour rénovation. Pour y parvenir, la meilleure solution consiste à percer un 2^e tube.

Investir intelligemment au Gothard et sur le Plateau.

La Confédération dépensera moins d'argent sur l'axe du Gothard avec un nouveau tunnel routier qu'avec de coûteuses solutions temporaires route-rail. La Suisse romande n'est pas oubliée : les Chambres fédérales mettent en place un fonds routier qui permettra de financer l'adaptation des autoroutes, notamment entre Lausanne et Genève, et la reprise par la Confédération de routes comme celles du Grand-Saint-Bernard et de l'Arc jurassien.

Améliorer la sécurité routière.

Long de 17 kilomètres, le tunnel à un tube du Gothard enregistre 75 000 croisements en moyenne



11 personnes ont perdu la vie en 2001 dans une collision frontale avec un poids lourd.

par heure. Il ne possède pas de bande d'arrêt d'urgence. Le risque d'accidents est élevé. Une victime en moyenne par an dans le tunnel, c'est trop ! Le tunnel du Gothard doit impérativement être adapté aux normes de sécurité actuelles.

Garantir une liaison nord-sud de première importance.

L'Italie est le quatrième acheteur de produits suisses et notre deu-

xième fournisseur. Le tunnel routier du Gothard assure notamment une liaison primordiale avec la métropole de Milan et ses plus de 7 millions d'habitants, cœur de l'économie italienne.

Préserver les paysages.

Sans 2^e tunnel, des installations de transbordement route-rail très chères devraient être construites dans d'étroites vallées, sur une surface équivalente à 22 terrains



Les installations de transbordement route-rail qu'il faudrait construire dans nos vallées alpines seraient plus vastes que celles d'Eurotunnel.

de football. Le trafic routier passerait par ailleurs en grande partie par les cols alpins, y compris le Saint-Bernard et le Simplon.

Maintenir la cohésion nationale.

La Suisse ne peut pas isoler des régions entières comme le Tessin ou le canton d'Uri. Il s'agit donc de rénover le tunnel routier existant après avoir percé un 2^e tube. A défaut, le Tessin serait coupé pendant des années de sa meilleure liaison routière avec le reste de la Suisse.

tunnel du gothard **OUI**+

tunnel-du-gothard-oui.ch

Comité interpartis « Tunnel du Gothard OUI », Schwarztorstrasse, 26, 3001 Berne

VOTRE ANNONCE DANS LES JOURNAUX FRANC-PARLER ET SVP-KLARTEXT

Jusqu'à 15% de rabais possible.

Plus de **60'000 lecteurs** en Suisse allemande et Suisse romande.

Plus d'informations en appelant le **031 300 58 58** ou par e-mail à **franc-parler@udc.ch**.

Découvrez notre journal en ligne sur **www.udc.ch**

Pour vos traductions:
Mobile : 079/372 79 74
felix@adapteam.ch
www.adapteam.ch

dietschi
PRINT&DESIGN OLTEN

BIEN PLUS QU' UNE IMPRIMERIE ...

DIETSCHI PRINT&DESIGN AG
Ziegelfeldstrasse 60 4601 Olten
T 062 205 75 75 F 062 205 75 00 www.dietschi.ch

IMPRESSUM

FRANC-PARLER est une publication de l'Union démocratique du centre UDC - mai 2015 | Tirage: 5'000 | - Prix Fr. 35.- annuel - publié mensuellement - Éditeur et rédaction: Stiftung SVP-Parteizeitung, Secrétariat général | Case postale 8252 | 3001 Berne | Tél.: 031 300 58 58 | Fax: 031 300 58 59 | franc-parler@udc.ch | www.udc.ch | Rédaction: Kevin Crausaz | Crédit images: UDC Suisse, André Albrecht, Peter Schaub, Parlament.ch.

OUI au deuxième tube au Gothard

Le 28 février 2016, nous voterons sur la construction d'un second tube au Gothard. Le tunnel actuel doit être fermé entièrement à la circulation durant trois ans, pour réfection totale. La construction d'un second tube permettra de maintenir la liaison routière vers le sud.

Le tunnel du Gothard, mis en service en 1980, est le principal axe routier nord-sud. Il devra être entièrement rénové dans une dizaine d'années, faute de quoi

OUI à des coûts supportables

Le coût de la construction du second tube et de la réfection du tunnel existant se chiffre à 2,8 milliards CHF. Les travaux de réfection et de construction du

coûterait donc près de 3 milliards et serait tout sauf durable.

OUI à moins de morts sur les routes

Ceux qui diront OUI au second tube au Gothard le 28 février 2016 diront aussi OUI à moins de morts sur les routes et OUI à plus de sécurité.

Par rapport au volume du trafic, le tunnel du Gothard est le plus accidentogène de toutes les routes nationales, en raison de la circulation bidimensionnelle dans ce tunnel long de 17 km. Le tragique bilan est de 19 décès en 11 ans, dont 18 à la suite de collisions frontales ou latérales. La construction d'un second tube permet d'exclure ce risque, puisque la circulation sera unidirectionnelle dans chacun des tubes.

Oui à moins de bouchons

En cas de fermeture due à un accident ou de travaux de construction, la circulation pourra être déviée par le deuxième tube. Cela garantit une diminution des embouteillages et une liaison routière plus fiable entre nord et sud. Le deuxième tube n'entraînera d'ailleurs pas d'augmentation du trafic, puisque chaque tube n'aura qu'une voie de circulation, raison pour laquelle il n'y aura pas d'augmentation de la capacité. L'article constitutionnel sur la protection des Alpes est donc respecté.



Tragique bilan: 19 décès en 11 ans, dont 18 à la suite de collisions frontales ou latérales. La construction d'un second tube permet d'exclure ce risque, puisque la circulation sera unidirectionnelle dans chacun des tubes.

la sécurité et la fonctionnalité de l'ouvrage ne pourront plus être assurées. Le temps des travaux, soit environ trois ans, le tunnel devrait rester fermé à la circulation, coupant ainsi le canton du Tessin du reste de la Suisse. La construction d'un second tube est donc indispensable pour pouvoir assurer durablement la circulation. Une fois la réfection terminée, les véhicules circuleront sur une voie dans chaque tube, une vers le nord et l'autre vers le sud.

second tube s'étendront sur une dizaine d'années. Le coût annuel de 280 millions CHF est donc parfaitement supportable, voire économique par rapport à d'autres projets comparables.

Les opposants au tunnel exigent en lieu et place du second tunnel la mise en place d'installations de transbordement dans les vallées alpines uranaises et tessinoises. Toutes les installations devraient être démontées une fois les travaux terminés. Ce bricolage

*Michael Buffat,
conseiller national élu,
Vuarrens (VD)*



NOUVELLE LEVORG 4x4.

LE CŒUR ET LA RAISON ENFIN RÉCONCILIÉS.

Dès Fr. 27'900.-.

La Suisse l'attendait avec impatience. Et ce n'est guère étonnant. Car la Levorg 4x4 a tout ce qui fait le succès des Subaru. Bref, elle enchantera les automobilistes qui veulent réconcilier cœur et raison.

La Levorg 4x4 est synonyme de puissance, de fougue, de sécurité et d'habitabilité. Design irrésistible. Moteur Boxer Turbo 1,6 litre à injection directe. Boîte Lineartronic avec palettes au volant et mode manuel. Sièges grand confort. Climatisation automatique. Système d'infodivertissement haut de gamme. Et bien d'autres choses encore. Elle a tout.

Venez vous en assurer lors d'un essai routier chez votre concessionnaire Subaru. Il vous attend déjà pour vous faire découvrir l'avenir.



LA MARQUE  DES SUISSES

 **SUBARU**
Confidence in Motion

Modèle présenté: Subaru Levorg 1.6DIT AWD Swiss S, 5 portes, 170 ch, catégorie de rendement énergétique F, CO₂ 164 g/km, consommation mixte 7,1 l/100 km, Fr. 35'200.- (peinture métallisée comprise). Subaru Levorg 1.6DIT AWD Advantage, 5 portes, 170 ch, catégorie de rendement énergétique F, CO₂ 159 g/km, consommation mixte 6,9 l/100 km, Fr. 27'900.- (en couleur Pure Red).

www.subaru.ch SUBARU Suisse SA, 5745 Safenwil, tél. 062 788 89 00. Concessionnaires Subaru: env. 200. www.multilease.ch. Prix nets conseillés sans engagement, TVA de 8% comprise. Les prix sont susceptibles d'être modifiés à tout moment. Moyenne de toutes les voitures neuves vendues en Suisse (toutes les marques): CO₂ 144 g/km.